

Les journées de travail des centres de santé Auvergne-Rhône-Alpes

ECHANGES DE PRATIQUES SUR LES ACCORDS CNAMTS
ASSEMBLEES GENERALES ordinaire et extraordinaire

Le Jeudi 23 juin 2015 de 9H 00 à 17H00

SALLE HILLEL - LYON

l'Espace Hillel : 113 Bld Marius Vivier Merle 69003 LYON

Métro D Station Garibaldi (5 min à pied) - Métro B Station Part-Dieu (10 min à pied) - Bus C25 Arrêt La Buire (devant l'Espace Hillel)

- ▶ 9H00 – 9H20 Accueil des participants – Règlement des cotisations – Introduction de la journée
- ▶ 9H30 – 12H00 **Ateliers d'échanges de pratique sur la mise en place des accords CNAMTS**
 - *Inscription obligatoire des participants à 1 atelier- liste des thématiques au verso*
 - *Dans l'objectif d'échanges et de partage entre centre, si vous avez des expériences ou documentations pouvant apporter des éléments sur une des thématiques prévues, merci de nous les communiquer par mail en amont de la journée.*

- 12H00 – 13H30 *Buffet sur place - Inscription obligatoire*

- ▶ 13H30 – 14H15 **Café – Forum des questions** sur la mise en place des accords CNAMTS
Voir le détail au verso
- ▶ 14H30 – 15H00 **Assemblée Générale extraordinaire** – Modification des Statuts
- ▶ 15H00 - 16H00 **Assemblée Générale ordinaire**
- ▶ 16H00 – 17H00 **Présentation des politiques régionales d'appui aux centres de santé** en présence de :
 - Un représentant du Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes (SOUS RESERVE)
 - Angélique GRANGE / Anaëlle KERNEIS – ARS Pôle premier recours et professionnels de santé –

INSCRIPTION AVANT LE 13 JUIN sur <https://www.weezevent.com/journee-du-grcs-ra>

FRAIS D'INSCRIPTION (à payer par virement ou chèque - non remboursable après le 13 juin 2016) : 25 € pour les adhérents, 45 € pour les non-adhérents

Les journées de travail des centres de santé Auvergne-Rhône-Alpes

*ECHANGES DE PRATIQUES SUR LES ACCORDS CNAMTS
ASSEMBLEES GENERALES ordinaire et extraordinaire*

Les Ateliers d'échanges de pratique sur la mise en place des accords CNAMTS 9H30 – 12H00

- ▶ **Atelier 1 : L'accompagnement des publics vulnérables**
Qu'est-ce qu'un public vulnérable, quelles actions, comment justifier notre action ?
- ▶ **Atelier 2 : La démarche qualité**
Comment mettre en place la démarche qualité ? Qu'est-ce qu'un autodiagnostic ? Quelle démarche d'accréditation ?
- ▶ **Atelier 3 : Le dossier de soins infirmiers**
Quel contenu du dossier de soins infirmier ? Quelle utilisation ? Quelle limite ? Quels outils ?
- ▶ **Atelier 4 : La rédaction de protocoles pluri-professionnels**
Comment rédiger un protocole ? Quelles difficultés rencontrées ?
- ▶ **Atelier 5 : La concertation entre professionnels de santé (au centre ou avec des professionnels de santé extérieurs)** Comment impliquer des professionnels dans la concertation ? Quels professionnels ?
- ▶ **Atelier 6 : Les partenariats, la réaction de procédures de partenariat**
Quels partenaires ? Comment rédiger les conventions ? Quelles procédures de partage de l'information avec des structures externes ? Comment constituer un répertoire de partenaires ?
- ▶ **Atelier 7 : La valorisation et la mise en œuvre d'actions de santé publique** Qu'est-ce qu'une action de santé publique ? Quels thèmes peut-on développer ? quel financement ? Quelle durée ? Des mutualisations ?
- ▶ **Atelier 8 : La fonction de coordination interne**
Quelles compétences, pour quelles missions ? Quels éléments motivationnels ? Quels éléments de preuve ?

Café – Forum des questions 13H30 – 14H15

- ▶ Restitution des 8 ateliers
- ▶ L'accueil de jeunes professionnels en centres de santé
- ▶ La création de centres de santé, le passage en polyvalent
- ▶ Les logiciels pour les CSI, CDS polyvalents
- ▶ Autres sujets !

Cette journée repose sur l'échange entre centres de santé : si vous avez des expériences ou documentations pouvant apporter des éléments sur une des thématiques prévues, merci de nous les communiquer par mail en amont de la journée. Cela sera un plus pour la réussite de ce travail